



Vous réalisez une candidature pour intégrer le CFPP et préparer un BP préparateur en pharmacie. Afin d'étudier votre dossier, merci de compléter la Fiche de pré-inscription ci-jointe et d'y ajouter les documents indispensables suivants dans l'ordre énoncé :

*Pour rappel, les dossiers incomplets ne pourront faire l'objet d'une étude.*

- Fiche de pré-inscription
- 1 copie de la pièce d'identité ou du titre de séjour recto-verso avec autorisation de travail pour 35h (*Attention, les cartes de séjour avec mention « étudiant » permettent de travailler 27h maximum et ne sont donc pas valables, vous pouvez toutefois envoyer votre dossier d'inscription, mais commencez vos démarches auprès des autorités compétentes*)
- 1 photo d'identité
- Votre Curriculum Vitae à jour.
- Une lettre de motivation à l'entrée en BP préparateur en pharmacie
- 1 copie de l'ensemble de vos bulletins scolaires des deux dernières années précédant votre dernier diplôme (ex : bulletins de 1<sup>ère</sup> et de Terminale pour les Bacheliers).

*Dans le cas où l'obtention de votre dernier diplôme date de plus de 5 ans et que vous n'avez plus vos bulletins, merci de le préciser. Sinon, faire une demande auprès de votre dernier établissement*

- 1 copie d'un certificat de scolarité si vous êtes actuellement scolarisé
- 1 copie de votre diplôme d'accès à la formation (Bac, DAEU, BEPCSS, diplôme étranger traduit, attestation de réussite) et de tout autre diplôme supérieur

*Pour les candidats au Bac, le certificat de scolarité fera foi*

- 1 copie du relevé de notes de votre diplôme d'accès et de tout autre diplôme supérieur
- Les candidats détenteurs d'un CDI en pharmacie ou en hôpital doivent fournir un courrier de leur employeur stipulant l'accord de ce dernier pour une entrée en formation + 1 copie du CDI
- 1 promesse d'embauche manuscrite – ce document n'est pas obligatoire pour la préinscription

**Merci d'envoyer par courrier ou de déposer directement votre dossier complet au CFA de la Pharmacie de Paris IDF – CFPP – 59, rue Planchat 75020 Paris.**

**Rappel : le CFA ferme ses portes du 31 juillet 2021 au 15 août 2021. Merci de régler vos démarches en tenant compte de cette période. En cas d'envoi du dossier par courrier lors de la fermeture, ne pas utiliser de Recommandé avec Accusé Réception.**